

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 54 (1916)
Heft: 32

Artikel: Les châteaux vaudois : le château de Glérolles
Autor: Jamin, Philip.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-212317>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LES CHATEAUX VAUDOIS

Le château de Glérolles.¹

Le château de Glérolles commande un étroit passage au-dessous de Rivaz et occupe la surface d'un roc peu proéminent, baigné par le lac, tandis que le château de Chillon, au delà de Vevey, apparaît détaché du rivage. Comparaison défavorable au castel épiscopal, qui, lui, ne mire que d'un seul côté ses murs dans les eaux bleues.

A la fin du XVIII^e siècle, Glérolles, que l'on croit être le Calarona des Romains — un milliaire a été trouvé dans le voisinage — avait perdu de son intégrité ; néanmoins, sa haute tour carrée, recouverte d'un toit aigu, sans ouvertures apparentes, sauf à l'étage supérieur, défendait l'approche des bâtiments du côté de Cully ; aujourd'hui que la tour est tronçonnée à mi-hauteur, l'aspect est tout autre.

Pour se rendre compte de ce qu'était le château féodal, à l'époque où Zurlauben publiait ses « Tableaux de la Suisse » il suffira de consulter cet ouvrage illustré. Depuis 1780, de nouvelles démolitions ont encore nu à Glérolles. De la cour ouverte sur le bleu Léman, on reconnaît les bateaux qui desservent la rive vaudoise ; c'est de là que nous aperçûmes la « Suisse », dont le pont était encombré de passagers ignorant, pour la plupart, qu'ils naviguaient sur le « Mont-Blanc », dont l'explosion de la chaudière coûta la vie à plusieurs personnes.

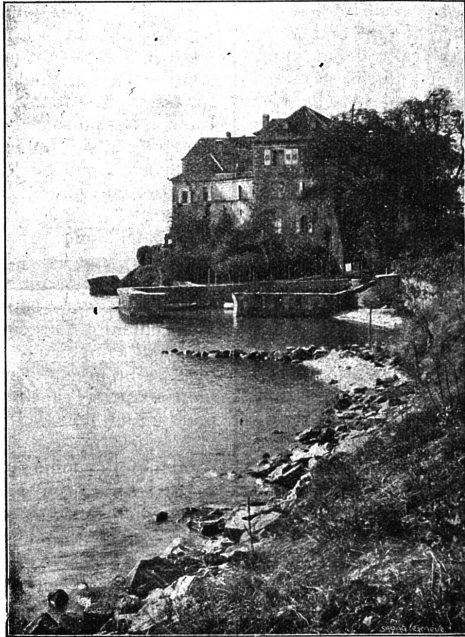
A l'intérieur du château, de vastes salles conservent leurs cheminées aux dimensions qui étonnent ceux qui n'ont jamais visité d'habitations féodales.

Le prélat qui occupait le siège épiscopal à Lausanne, vers 1160, fut sans doute celui qui ordonna la construction de Glérolles déjà existant en 1271.

Au commencement de l'été de 1531, le château de Glérolles prêta dix de ses canons à la ville de Vevey, pour tirer des salves à l'arrivée et au départ du duc de Savoie, en promenade dans ses Etats.

Glérolles était le séjour des princes-évêques de Lausanne, et c'est dans ce château que le dernier d'entre eux, Sébastien de Montfaucon, chercha un asile, lorsqu'il apprit l'entrée en campagne de l'armée de Hans Nægueli. De Glérolles, il adressa, le 25 janvier 1536, au bailli de Vevey, l'ordre pressant de faire une levée d'hommes à Lavaux pour s'opposer à la marche des envahisseurs. Le 31 mars, les Bernois franchirent la Veveysse et, sans déclaration de guerre aucune, violèrent le territoire de l'évêque, tandis que leur armée principale avait conquis, en peu de jours, le pays de Vaud et le Chablais, sans rencontrer le moindre obstacle.

¹ Cet article sur le château de Glérolles a été publié jadis dans le *Journal des Etrangers de Lausanne-Ouchy*. Les deux clichés qui l'illustrent nous a été aimablement prêtés ; le grand (extrait de la *Patrie Vaudoise*), par MM. Bridel et Cie, éditeurs ; le petit par MM. Pache-Varidel et Bron, imprimeurs.



CHATEAU DE GLÉROLLES

La fuite de Sébastien fut considérée comme l'aveu de son inimitié, et la lettre suivante du 6 mars, qu'il adressa de Fribourg à son neveu, alors à la Cour de France, fournit un motif de plus à ses ennemis, bien résolus du reste à s'en passer :

« Je vous remercie aussi des offres que faites mon neveu à Blonay le chanoine. Je suis à Fribourg faire l'office et vous promets que MM. m'ont reçu de bon cœur, et fait grande chière. Elles m'ont aussi fait de bons offres, qui si j'avais faite de 2000 hommes et de bannières aussi, j'en trouverais. Venez donc au plus tôt deça. Que sera la fin ».

Dans une autre lettre, le bon oncle, après avoir remercié son neveu des nouvelles reques, continue : « Puisqu'ainsi est que l'on fait de si grosses exécutions de luthériens, et que le roi donne les confiscations, pensez à voir si vous pourriez en avoye aucune ».

Par cette recommandation à la curée nous rappelle ces paroles d'un moraliste : Si l'on commence d'abord par confisquer pour punir, on finit toujours par punir pour confisquer.

Les Bernois s'emparèrent du château de Glérolles, qui n'eut pas trop à souffrir des conquérants, et le 14 mai, Messieurs de Berne arrivaient à Lausanne ; le bailli y reçut les appellations des causes démenées par devant les châtelains de Glérolles, de Belmont et ceux d'autres lieux.

Les « Confessions »

nous apprennent que Jean-Jacques Rousseau a plus d'une fois cheminé sur les rives de notre lac ; elles ne mentionnent pas Glérolles ; le récit suivant est du petit-fils du banneret ; nous l'empruntons à Gaberel :

« Le banneret, en sortant de la cour du château par un beau jour d'automne de 1754, aperçoit, sur un banc voisin, un promeneur qui attire son attention. Son costume est simple et propre, perruque ronde et bien poudrée, son chapeau presque toujours sous le bras, habit et culotte de nankin, une petite canne à la main. Il ne semble pas sentir la fatigue. En levant le regard, il dit au propriétaire, après l'avoir salué poliment :

— Vous avez de bien belles vignes, monsieur, et le vin doit être fort bon, à en juger par la chaleur qui frappe les rochers.

— Mais, monsieur, pour juger de la bonté du vin, il faudrait le goûter. Descendez, s'il vous plaît, à la cave.

— Volontiers, je suis altéré.

— Ils descendent. Le touriste admire le nombre et la grosseur des bosses ; il goûte, trouve le vin excellent, puis dit à son hôte :

— Monsieur, les voyageurs aiment à conserver le souvenir des bons moments de leurs journées ; à qui suis-je redevable de cet aimable accueil ?

— Je suis le banneret de Glérolles. Et vous, monsieur, qui avez l'air si bon enfant ?...

— Mon nom ? Il ne vous dira rien. Je m'appelle Rousseau.

— Rousseau ! Monsieur Jean-Jacques ! Et moi qui vous donnais du nouveau !

Le propriétaire met aussitôt en perce un tonneau de bonnes années, se fait apporter une solide collation ; on boit, on mange, on compare les plus vieux produits. Et M. le banneret disait plus tard : Oh ! voilà quand il reprit le chemin de Vevey, il était un peu bien gai, M. Rousseau, et chantait de tout son cœur des refrains du « Devin du village ».

PHILIP. JAMIN.

APRI N'ON PRIDZO

La coumouna de Tsinrosset l'avai tsandzi de menistre. L'autro s'étai fê vilhio et lè dzein ein avant ché on tot dzouveno que débliottave on tot fin son pridzo quemet se on étai ào mécanique. Ao premi pridzo que l'avai fê, lo moti l'étai plliein de mondo : lè vilhio que vegnant po comparâ avoué l'autro menistre, lè dzouveno po montra lau biau solâ que pioulâvant, et lè fémalle po fère vère lau galé cazvinka et lau djoute tote rovilleinte dau tant que s'étant lemâie avoué lau panaman. Lè elliotse l'avant sounâ grantenet et lo menistre l'avai dèvesâ su clli couplliet : « Demandez et vous recevrez. »

Ah ! que l'avai étâ biau clli pridzo. L'avai pu suivre son discou drai avau, tot d'onna teryâ et sein quequelhî. Lau z'avai de que tot cein qu'on demande âo bon Dieu, se on lo prêtè avoué lo tieu, l'è adf accordâ. Cein que lau fasâi lo mé de dzoûio, l'è que à la fin de ti lè couplliet ie vegnâi adf clli : « Demandez et vous recevrez », et dou iâdzo po fini dèvant de dere amen. Lè dzein eiu dèvesant oncora et ie sè desant ein saillieint : « Sti coup, no z'ein on corps d'attaque. » Ein avai que pliorâvant adf.

Quand ti lè dzein furant fro, lo menistre dècheint de sa tsèhîre et va po sailli assebin. A la vi que l'étai an mâitet, ie vâi on hommo que l'étai oncora dein lo bane, que l'avai lè man djainte et lè get clliou et que mouettâve oquie, po cein que lè polte lâi breinnâvant. Clli l'hommo prêtève dau fond dau tieu et lo menistre lâi dîn dinse :

— Vo z'ite bin sérieux et lo bon Dieu ne pâo pas manquâ de vo baillè cein que vo lâi dèmandâ.

— Je voudrè pardieu bin. Lâi demando de l'ovràdzo po pouâi nourri ma fenna et mè pouâi z'einfant.

— Vo z'ite bin brâvo. Voliâi-vo qu'on lo prêtè lè doû ?

— Se vo plliè, monsu lo menistre.

Adan lè doû z'hommo l'ant prêtè et lo menistre l'a assebin demandâ âo bon Dieu que ie baillè à clli pouâi gaillâ prau d'ovràdzo po que pouêsse fère son meti.

Ein saillieint dau pridzo, lo menistre dit dins à noutron corps :

— Et quin è-te voutron meti ?

L'hommo lâi a repondu :

— Su fossoyèu âo cemetiro.

MARC A LOUIS.

ARMOIRIES DES COMMUNES VAUDOISES

Nous donnons ci-dessous, rangée par districts, une liste des communes vaudoises qui possèdent des armoiries ou un sceau particulier.

Le *Conteur vaudois* recevra avec reconnaissance et publiera avec plaisir tout renseignement complémentaire qu'on voudra bien lui communiquer à ce sujet.

District d'Aigle : Aigle, Leysin, Bex, Ollon, Ormont-dessus, Villeneuve. Total : 6.

District d'Aubonne : Aubonne, Féchy, Gimel. Total : 3.

District d'Avenches : Avenches, Faoug, Cudrefin, Constantine. Total : 4.

District de Cossonay : Cossonay, Sévery, La Sarraz, Eclépens, Mont-la-Ville. Total : 5.

District d'Echallens : Echallens, Goumoëns-la-Ville. Total : 2.